


4.00 crédits	67.5 h + 90.0 h	Q1
--------------	-----------------	----

Enseignants	Evens Ruben ;Schtickzelle Nicolas ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Ce cours est étroitement intégré au cours « LBOE2196 Design expérimental ». Les deux cours doivent être suivis conjointement par les étudiant.es, sauf si l'un d'eux est déjà crédité dans le programme étudiant.
Thèmes abordés	Ce stage de terrain vise à familiariser les étudiant.es avec la démarche de recherche scientifique en écologie de terrain, tant terrestre qu'aquatique. Il s'articule autour d'un séjour résidentiel où des groupes d'étudiant.es définissent leurs propres questions écologiques et conçoivent et réalisent une expérience de terrain pour y répondre. Les étudiant.es développent ainsi leurs connaissances des concepts écologiques, leur expertise en recherche scientifique et leur professionnalisme.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Contribution de l'unité d'enseignement au référentiel AA du programme</p> <p>Eu égard au référentiel de compétences du programme BOE2M, cette unité d'enseignement contribue au développement et à l'acquisition des compétences suivantes :</p> <p>1 (1.3), 3 (3.1-3.6), 4 (4.1-4.4), 5 (5.1-5.3), 6 (6.1-6.4)</p> <p>Acquis d'apprentissage spécifiques au cours :</p> <p>L'étudiant sait aborder une question scientifique en écologie à travers des approches en écologie de terrain, est capable d'interpréter les résultats de façon correcte, tout en adoptant une attitude proactive, engagé, et professionnelle.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Les étudiant.es seront évalué.es selon trois critères : (1) leur attitude générale pendant le stage (évaluée par l'équipe pédagogique et les étudiant.es eux-mêmes), (2) un bref rapport et une présentation du projet de recherche et des résultats (en groupe), et (3) un entretien individuel sur le contenu du rapport et de la présentation.</p> <p>L'attitude générale (1) est évaluée selon les attentes du monde professionnel : professionnalisme (attitude constructive, respect du matériel et des règles, ponctualité, etc.), engagement (implication dans le travail, attention, équité des travaux, etc.) et proactivité (possibilité de poser des questions, de chercher des solutions/alternatives, de partager ses connaissances, etc.).</p> <p>Le contenu du rapport et de la présentation (2 et 3) est évalué sur la base de la question scientifique et des hypothèses formulées, de la collecte et de l'analyse des données, et de la discussion critique des résultats à la lumière des hypothèses initiales et de la littérature écologique.</p> <p>La note finale est pondérée comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 30% pour l'attitude générale évaluée par l'équipe enseignante, • 30% pour le contenu du rapport et de la présentation de groupe (note pondérée par l'attitude générale évaluée par les autres membres du groupe), et • 40% pour l'interview individuelle. <p>La participation à toutes les activités est obligatoire pour valider le cours : toutes les séances précédant le séjour sur le terrain, le séjour lui-même et toutes les séances suivant le séjour. En raison de son contenu et de son approche pédagogique, des formes alternatives d'activités ne peuvent pas être proposées aux étudiant.es en cas d'absence.</p>
Méthodes d'enseignement	Ce cours de terrain consiste en un séjour résidentiel en Belgique où les étudiant.es réalisent leur propre projet de recherche en groupe. Ce projet est préparé en amont du séjour lors de séances de travail en groupe avec l'encadrement des enseignant.es. Après le séjour, les étudiant.es finalisent leur projet en travaillant de manière autonome en groupe et lors de séances d'encadrement avec les enseignant.es. Une large place est ainsi accordée à l'autonomie et à la proactivité des étudiant.es pour solliciter l'aide nécessaire auprès des autres étudiant.es et des enseignant.es.
Contenu	Ce stage de terrain confronte les étudiant.es à la démarche de recherche scientifique en écologie de terrain, tant terrestre qu'aquatique. Il allie l'acquisition de nouvelles connaissances en écologie de terrain au renforcement et à l'application de certains aspects de la méthodologie scientifique (de la définition d'une question à l'interprétation des résultats d'une expérience ou d'une campagne d'échantillonnage pour y répondre) telle qu'elle est pratiquée en recherche écologique sur le terrain.
Ressources en ligne	Toutes les ressources scientifiques et pratiques liées à ce cours de terrain se trouvent sur Moodle.

Autres infos	Une contribution financière est demandée à chaque étudiant.e pour les frais de repas et d'hébergement. En cas de difficultés financières, les étudiant.es sont invité.es à contacter les enseignant.es, en toute confidentialité, afin d'être informé.es des possibilités de réduction et/ou d'étalement de leur contribution.
Faculté ou entité en charge:	BIOL

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en biologie des organismes et écologie	BOE2M	4		
Master [60] en sciences biologiques	BIOL2M1	4		